

Image not found or type unknown



Déduction de la dette d'un nu propriétaire en cas de quasi-usufruit

Actualité législative publié le 15/10/2024, vu 47 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

Déduction de la dette d'un nu propriétaire en cas de quasi-usufruit : par Maître Murielle-Isabelle CAHEN cabinet d'avocat en droit des successions à Paris

La question du quasi-usufruit, en tant que mécanisme juridique complexe permettant de dissocier l'usage d'un bien de sa propriété, suscite un intérêt croissant tant dans le milieu académique que dans la pratique professionnelle.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://avocat-droit-succession-cahen.fr/apres/deduction-de-la-dette-dun-nu-propretaire-en-cas-de-quasi-usufruit/>